

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 11 MAI 2026

Date de convocation : 05 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-066 à 26-094 incluse	26	06	07	32
De la délibération n°26-095 à 26-105 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : M. Paul LACHNER-GAUBERT

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mmes Anne TERLEZ, Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD **Adjoints**, M. Gaëtan BAZIRE, Mmes Nicole BIDAULT, Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM., Guillemé FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Philippe BRUN Diego ORTEGA (à partir de la délibération 26-095), Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. José PIRES ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. Olivier GRAFF
- M. Axel PIVOT ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Olivier NIEL ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François Xavier PRIOLLAUD
- M. Diégo ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD (jusqu'à la délib 26-094 incluse)

ABSENTE :

Mme Noha TEFRIT

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 26-099 Don aux Archives

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le : 20 MAI 2026
Par affichage, le

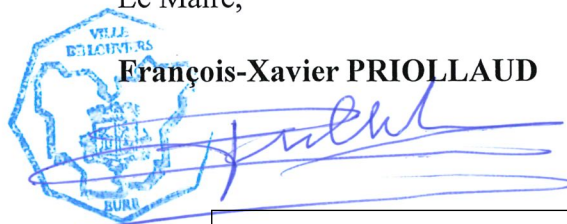
20 MAI 2026

20 MAI 2026

Fait à Louviers, le 15 mai 2026

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20260511-26-099-DE
Date de télétransmission : 20/05/2026
Date de réception préfecture : 20/05/2026

N° 26-099
DON AUX ARCHIVES

RAPPORT

M. le Maire rappelle que, conformément au code du patrimoine, les services publics d'archives ont pour vocation de collecter, classer, conserver et communiquer des archives publiques. Ils peuvent également accueillir par voie extraordinaire des fonds privés, provenant de personnes physiques ou morales, qui présentent un intérêt pour l'histoire du territoire. Ces archives peuvent être achetées, mais aussi faire l'objet d'un don, d'un dépôt, d'un legs ou d'une dation. Elles peuvent éventuellement être assorties de charges et conditions voulues par le déposant, donateur ou testateur concernant l'usage du bien cédé.

M^{me} Hélène Hatzfeld a souhaité faire don gracieusement à la ville de Louviers d'un fonds d'archives relatif de 26 entretiens et d'échanges par messagerie électronique réalisés dans le cadre de la préparation de son ouvrage intitulé « La politique à la ville. Inventions citoyennes à Louviers (1965-1983) », paru aux Presses universitaires de Rennes en 2018, contribuant ainsi à une meilleure connaissance de l'histoire locale.

Conformément à la convention de mutualisation totale passée entre la Ville de Louviers et la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, ce fonds sera confié au service des archives de la Communauté d'agglomération pour y être classé, inventorié, conservé et communiqué selon les dispositions de la convention de don passée entre le donateur et la ville de Louviers.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention fixant les modalités de ce don d'un fonds d'archives et ses éventuels avenants.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur, et après avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-29,

DÉCIDE d'accepter le don à titre gratuit d'un fonds d'archives proposé par Madame Hélène Hatzfeld.

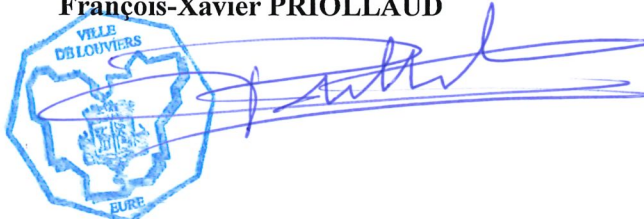
REMERCIE Madame Hélène Hatzfeld pour ce don au profit de l'histoire politique locale

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention fixant les modalités de don, de communication et de réutilisation de ce fonds, ainsi que tout avenant à cette convention annexée à la présente.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**

François-Xavier PRIOLLAUD

The image shows a blue ink signature of François-Xavier Priollaud. The signature is written over a blue official stamp. The stamp is octagonal and contains the text 'VILLE DE BLOUVIÈRES' at the top and 'BURG' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a shield with a cross and a smaller shield below it, topped with a crown.